

Bulletin de l'ACDEAULF

l'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française

Un mot de la présidente



Il y a deux ans déjà, lors d'un congrès d'orientation, la pertinence de la mission de l'ACDEAULF était réaffirmée par ses membres : « *Promouvoir la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien et offrir aux intervenants en éducation des adultes de ce milieu un lieu de regroupement, de recherche et de formation.* »

Lors de ce congrès, les grandes orientations 2006-2008 ont été dégagées :

- La représentation de l'ACDEAULF au sein d'organismes tels la Commission sectorielle en éducation de la Commission canadienne de l'UNESCO, l'ICEA doit se poursuivre ainsi que sa participation à des événements ou activités reliées à son mandat.

- L'organisation par l'ACDEAULF de forums, journées d'étude ou colloques, la participation à des recherches sont nécessaires pour actualiser sa mission.

- L'ACDEAULF doit revoir ses approches avec les établissements afin que les délégués des universités membres se voient encouragés à participer et à s'engager activement au sein de l'association.

- La visibilité et les communications de l'ACDEAULF doivent être améliorées.

Depuis deux ans, les membres du CA furent très actifs. Ils ont identifié des projets à réaliser et se sont associés selon leurs intérêts, à l'un ou plusieurs de ces projets. La diffusion de ce premier bulletin en est un résultat concret. Égale-

ment, dans la perspective de faciliter les contacts, d'améliorer les échanges entre l'ACDEAULF et les universités membres, des CA itinérants se tiennent de façon ponctuelle en présentiel à l'invitation d'une université. En juin dernier, l'Université de Sherbrooke accueillait le CA alors que ce sera l'UQTR le 26 octobre prochain.

Certains autres dossiers ont retenu l'attention de l'ACDEAULF au cours des derniers mois, dont la recherche sur la reconnaissance des acquis dans les universités québécoises, son lancement, la présentation d'un atelier conjoint avec la FAEUQEP sur le sujet, lors du colloque du MELS en avril dernier. Un autre projet retient actuellement notre attention et nous y reviendrons lors d'une prochaine édition : l'organisation d'un col-

loque ou d'une journée d'étude en juin 2008 portant sur la formation universitaire offerte hors des campus principaux.

Bref, ça bouge. L'ACDEAULF existe depuis 1965 et si le passé est garant de l'avenir, l'ACDEAULF est là pour longtemps car les membres actuels sont des personnes motivées et engagées. Enfin, merci à tous ceux et celles qui ont contribué au maintien et au développement de l'ACDEAULF depuis plus de 40 ans et bienvenue à tous les lecteurs de ce tout nouveau bulletin électronique.

Huguette Laçacé

Présidente



Le nouveau programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le nouveau programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, doté d'un budget de 7 milliards d'euros, a été lancé le 7 mai dernier à Berlin. Son objectif est de créer un espace européen de l'éducation en vue d'atteindre l'objectif de Lisbonne, à savoir faire de l'Union européenne (UE) l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive au monde à l'horizon 2010. Ce programme représente l'instrument le plus important pour la mise en œuvre de la politique éducative européenne.

À l'avenir, l'éducation tout au long de la vie doit figurer au cœur de la biographie éducative de chaque personne.

Outre le renforcement de la mobilité des enseignants et des élèves de toutes les tranches d'âge, l'espace européen de l'éducation contribuerait

non seulement à abaisser les frontières nationales, mais également celles entre les secteurs de l'éducation ainsi qu'entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle. À l'avenir, l'éducation tout au long de la vie doit figurer au cœur de la biographie éducative de chaque personne.

Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie s'étendra sur la période 2007-2013 et financera des projets et des activités visant à favoriser les échanges, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation au sein de l'Union européenne.

Pour lire cet article dans sa version intégrale, consultez-le sur le site de Cordis nouvelles :

http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=FR_NEWS&ACTION=D&SESSION=&RCN=27634

L'UNESCO s'allie au Forum économique mondial pour conduire un partenariat public-privé en vue de réaliser l'Éducation pour tous (EPT)

Lancement, le 2 mai dernier à Bruxelles, d'une collaboration sans précédent entre les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales et les donateurs pour réaliser l'Éducation pour tous (EPT). Lors du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar (Sénégal) en 2000, les participants (enseignants,

ministres, universitaires, responsables politiques, représentants d'ONG et d'organisations internationales) ont adopté le Cadre d'action de Dakar : l'Éducation pour tous. Les États signataires se sont ainsi engagés à réaliser les objectifs d'une éducation de base de qualité pour tous d'ici l'an 2015.

<http://www.unesco.org>

Première rencontre préparatoire, les 1^{er} et 2 mars derniers, du comité consultatif de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA) qui aura lieu en 2009.

Trois principes majeurs orienteront le processus préparatoire et la Conférence :

- Mettre de l'avant la reconnaissance de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. agendas internationaux d'éducation et de développement (EFA, UNLD, LIFE, DESD et MDG).
 - Mettre en lumière le rôle crucial et central de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour atteindre les objectifs des différents
 - Se consacrer à l'élaboration d'outils d'implémentation, pour passer « de la rhétorique à l'action ».
- <http://www.unesco.org>

Actualités canadiennes

Le colloque du Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes

Le colloque national du Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes (Conseil canadien sur l'apprentissage), s'est tenu du 10 au 12 juin 2007 à Halifax sous le thème « le droit d'apprendre ». Ce colloque est une occasion d'entamer un dialogue sur les droits et les responsabilités de tous les Canadiens concernant l'apprentissage et l'apprentissage tout au long de la vie. Le programme comprend un ensemble équilibré d'exposés communautaires fondés sur la recherche, présentés par des praticiens et des chercheurs de première ligne. Les séances portent sur des activités d'échange de connaissances communautaires et sur les conclusions préliminaires des projets de recherche appliquée. Le colloque vise un vaste public d'intervenants de l'apprentissage chez les adultes-praticiens, chercheurs, décideurs, organismes communautaires et autres.

Site Web du colloque : <http://www.unb.ca/ALKC/Symposium/indexf.html>

processus porte sur le bilan synthèse de la mise en œuvre du plan d'action de 2002 à 2007; cette phase est prévue se terminer le 31 octobre 2007.

La deuxième phase, qui portera sur la première version du plan d'action pour la période 2008-2013, est prévue entre février et avril 2008.

Colloque national sur la reconnaissance des acquis et des compétences

Lors du Colloque national sur la reconnaissance des acquis et des compétences organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, les 17 et 18 avril derniers, un atelier portait sur la reconnaissance des acquis dans les universités. On y a fait état de la situation dans les universités québécoises et on a jeté un regard sur le développement du dossier dans les

universités des autres provinces canadiennes. Les personnes-ressources de cet atelier étaient M^{me} Huguette Lagacé, présidente de l'ACDEAULF et M. Denis Sylvain, président de la FAEUQEP (Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente).

Site Web du colloque : <http://www.rac2007.org/colloque/>

Actualités québécoises

Les suivis à la politique d'éducation des adultes et de formation continue

La sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue, M^{me} Michelle Lapointe, a entamé le processus de mise à jour du plan d'action relatif à la politique d'éducation des adultes et de formation continue. La première phase de ce



Actualités québécoises

Congrès annuel de l'ACFAS

Lors du congrès annuel de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir), du 7 au 11 mai derniers à l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), Guylaine Michaud de l'Université de Sherbrooke et Patricia Dionne, du

Centre d'orientation et de recherche d'emploi, ont fait une communication intitulée : « Un modèle de bilan de compétences pour les adultes en transition professionnelle ».

<http://www.acfas.ca>

Ouverture du bloque du Réseau pour l'avancement de l'éducation au Québec (RAEQ)

Ce blogue sera principalement alimenté par l'équipe de cinq personnes membres du RAEQ et animé par Jean-Pierre Proulx, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation

ser des personnes qui visent l'avancement de l'éducation au Québec, l'innovation pédagogique et les liens entre l'université et le milieu scolaire. Il favorise le partage d'expériences dans les classes et accorde également de l'importance, en faisant preuve d'esprit critique, à la circulation d'informations liées au renouveau pédagogique.

<http://www.siteraeq.org>

de l'Université de Montréal. Le RAEQ, fondé à Montréal le 21 avril dernier, entend mobili-

Événement à venir

Un Forum québécois de la formation à distance, les 14 et 15 novembre 2007

La formation à distance existe depuis un peu plus de soixante ans au Québec. Au fil de ces années, des centaines de milliers de personnes y ont eu recours pour parfaire leur formation, compléter des études déjà entamées, accéder à un premier diplôme, se spécialiser dans un domaine précis ou tout simplement élargir leurs connaissances. Malgré sa grande popularité, ce mode de formation demeure méconnu. Il est parfois la cible de préjugés quant à la qualité de ses contenus et de ses pratiques. Conscient de cette situation, le Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD), regroupement des dix principaux établissements offrant la formation à distance, soit exclusivement, soit de façon complémentaire à leurs activités de formation en présentiel, a pris l'initiative d'organiser ce FORUM.

Les membres du CLIFAD considèrent qu'il faut davantage parler de formation à distance avec les personnes qui ont une influence dans le paysage éducatif québécois. En parler pour faire tomber les préjugés qui existent encore à son égard, en parler pour mieux la faire connaître. Les membres du CLIFAD ont donc décidé de mettre ces questions sur une place publique et ainsi tenter d'établir une première base de concertation en vue d'un meilleur développement de la formation à distance.

Les participants à ce forum sur invitation pourront s'exprimer, échanger sur leurs expériences et leurs perceptions de la formation à distance, participer à des débats et écouter certains acteurs ou demandeurs de la formation à distance.

Brèves

Actualisation de la « Loi du 1% »

Le gouvernement du Québec a procédé à l'actualisation de la « Loi du 1 % » (Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre), en adoptant le projet de loi 5, le 7 juin dernier, afin d'améliorer l'effort de formation et de qualification. « Essentiellement, la nouvelle loi amène un virage en intégrant un dispositif de qualification des travailleurs en emploi. Il s'agit d'un outil conçu par et pour le milieu de travail. (...) La nouvelle loi aura pour effet d'accroître la capacité de qualification de la main-d'œuvre en fonction des besoins des entreprises, en leur donnant les moyens qui les aideront à structurer et à organiser la formation en emploi », a mentionné M^{me} Marjolaine Loiselle, présidente de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). <http://emploi.quebec.net>

Nouveau rapport du Conseil canadien sur l'apprentissage chez les adultes

« Libérer le potentiel des Canadiens », tel est le titre du rapport 2007 (36 pages) sur l'état de l'apprentissage en milieu de travail et chez les adultes, produit par le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA). Il montre que la formation, qui peut avoir un puissant effet de levier sur la productivité au travail, ne fait pas partie des priorités de nombreux adultes et de la plupart des entreprises au Canada. Les liens qui existent entre l'apprentissage tout au long de la vie, la productivité et l'innovation sont clairs et ont été amplement démontrés. Si le Canada veut vraiment libérer son potentiel, nous devons aider les travailleurs à s'engager sur la voie de l'apprentissage tout au long de la vie. <http://www.ccl-cca.ca>

Rapport de recherche sur la reconnaissance des acquis

La reconnaissance des acquis dans les universités québécoises : état de la situation. Montréal, ACDEAULF, novembre 2006, 230p.

La recherche

La nécessité de reconnaître les acquis scolaires et expérientiels fait l'objet d'un consensus au Québec. Depuis 2000, aucune information détaillée n'a été colligée de façon systématique, aussi l'ACDEAULF a-t-elle effectué une

des règlements et des politiques qui encadrent les pratiques, ainsi que des résultats qu'ils ont permis d'obtenir pour chacune des années 2002-2003 et 2003-2004.

D'une part, on a colligé des données quantitatives en explorant divers documents dont les registres et les directions d'établissement disposent : statistiques, politiques, règlements, instruments particuliers, ressources financières et humaines. Ceci pour l'admission aux programmes de premier et de deuxième cycles dans les universités québécoises. La recherche devait aussi tenir compte de la reconnaissance de DEC techniques et de pro-

La nécessité de reconnaître les acquis scolaires et expérientiels fait l'objet d'un consensus au Québec.

recherche sur l'état de la situation de la reconnaissance des acquis. Cette recherche avait pour but de faire le point sur la reconnaissance des acquis dans les universités du Québec. Pour mener ces travaux à terme, on a dû tenir compte à la fois

Rapport de recherche sur la reconnaissance des acquis (suite)

grammes. D'autre part, on a procédé à l'analyse de données de nature qualitative sur les pratiques en matière de reconnaissance des acquis dans les établissements. En plus du questionnaire, un nombre limité d'entrevues téléphoniques ont également été menées pour faire un inventaire des pratiques novatrices dans ce domaine. Seize établissements sur dix-huit ont participé à la recherche.

Les résultats

Au total, 20,1 % des personnes inscrites dans les programmes de tous les cycles confondus ont été admises selon la base *Autres que le diplôme*

En règle générale, les professeurs spécialistes de la matière en cause sont invités à collaborer à l'analyse des cas les plus problématiques.

pendant les années 2002-2003 et 2003-2004. Durant cette pé-

riode de deux ans, les établissements ont recensé 47 284 reconnaissances d'acquis réparties selon les modes suivants : *Équivalence de cours* (41,4 %), *Autre (crédit)* (32,2 %), *Exemptions* (22,2 %) et *Équivalence globale* (4,1 %).

Aucune politique particulière sur la reconnaissance des acquis n'a été adoptée par les établissements universitaires du Québec. Certains articles de politiques ou de règlements en font mention, sans plus. Les processus d'analyse et de décision en cette matière sont très variés. En règle générale, les professeurs spécialistes de la matière en cause sont invités à collaborer à l'analyse des cas les plus problématiques. L'évaluation se fait sans instrumentation spéciale, habituellement sur la base des contenus et des objectifs des cours. Elle se fait à la pièce, au cas par cas. Personne n'a reçu de for-

mation particulière en ce domaine. Il n'en existe aucune et c'est le personnel enseignant qui doit créer ses propres outils à partir de rien. Le portfolio demeure le moyen privilégié, mais sa lourdeur en rebute plusieurs. L'expérience est la bête noire : on ne sait trop comment l'évaluer. La reconnaissance des acquis est mal connue et très variable d'un établissement à l'autre, et même à l'intérieur d'un même établissement.

La reconnaissance des acquis est mal connue et très variable d'un établissement à l'autre, et même à l'intérieur d'un même établissement.

Aucune université participante ne rédige de compte rendu sur la reconnaissance des acquis.

Les registraires ont la responsabilité ultime de la reconnaissance des acquis et décident de sa légitimité au regard des

règlements de l'établissement. La dimension pédagogique relève des directrices et des directeurs de programmes ou de modules des différentes unités. Dans ces conditions, il est difficile, sinon impossible, d'adopter des orientations claires et de développer la reconnaissance des acquis selon une philosophie et des principes souvent énoncés dans les règlements, mais qui ne sont pas appliqués faute de soutien. L'ouverture ou la résistance varient selon les établissements.

Voici un condensé des recommandations de l'ACDEAULF

- Que la CRÉPUQ mette en œuvre des stratégies en vue d'harmoniser les appellations utilisées en reconnaissance des acquis, de rendre comparables les pratiques et de rendre public les résultats de ces pratiques.

En complément sur la reconnaissance des acquis

- Que chaque établissement universitaire québécois se dote d'une politique institutionnelle propre à la reconnaissance des acquis.
- Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dégage les budgets nécessaires pour la recherche universitaire et le développement d'outils pour l'ensemble des universités. Qu'il adopte, pour la reconnaissance des acquis dans les universités, des bases de financement comparables à celles du réseau collégial.
- Que la CRÉPUQ et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reconnaissent officiellement l'ACDEAULF comme partenaire devant jouer un rôle de vigie et de surveillance au regard des progrès réalisés en reconnaissance des acquis dans le réseau universitaire québécois.

Quatre projets dits « novateurs » ont été signalés par les personnes interviewées entre mai 2005 et août 2006, dans le cadre du rapport de recherche de l'ACDEAULF « La reconnaissance des acquis dans les universités québécoises : état de la situation ». Deux avaient cours à l'Université de Sherbrooke : un petit formulaire de reconnaissance des acquis a été rédigé en Éducation physique et Santé ainsi qu'un guide à l'intention des étudiants en toxicomanie. On peut trouver ce dernier sur le site Internet de l'Université de Sherbrooke : http://www.usherb.ca/toxicomanie/etudiants/outils/guide_acquis.pdf

La Télé-université a conclu une entente avec les responsables du Programme universitaire des Forces canadiennes (PUFC) afin d'assurer la reconnaissance des acquis associés aux cours offerts aux militaires. Pour obtenir de l'information plus détaillée sur le Programme universitaire des Forces canadiennes :

<http://www.telug.ubec.ca/siteweb/pufc/>

Un projet de recherche-action MEQ-universités, commun à sept établissements, a pour objectif de se doter d'un solide dispositif de reconnaissance des acquis fondé sur le concept de compétence, qui soit, dans la mesure du possible, commun

aux universités concernées. Le projet a trait spécifiquement au programme de baccalauréat en enseignement professionnel.

Un document disponible sur le site du Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) illustre comment les universités empruntent des voies différentes d'une province à l'autre en ce qui concerne la reconnaissance des acquis (RDA). « Aperçu pancanadien de la RDA selon les provinces et les territoires ». Toronto, 1998.

<http://www.cmec.ca/nafored/ontario.fr.stm>

Bulletin de l'ACDEAULF

Textes et recherche : Christine Larose
bulletinacdeaulf@cooptel.qc.ca

Mise en pages : Valérie Laliberté



Christine Larose